AVRIL 2018

audat.var
AGENCE D'URBANISME
DE L'AIRE TOULONNAISE ET DU VAR

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VAR

10 minutes sur

PRODUIRE ET MANGER LOCAL

Le Projet Alimentaire Territorial : nouvel outil pour le développement d'une agriculture et d'une alimentation locales

Chiffres clés

71% des Français
préfèrent manger des produits locaux
(Cabinet Natural Marketing Institute, 2014)

1/5 de la surface agricole varoise
a disparu en 10 ans (Agreste, 2000-2010)

10 millions de tonnes d'aliments, soit 150 kg/personne, sont gaspillées chaque année en France (ADEME, 2017)

Une quarantaine
de projets alimentaires territoriaux soutenus par l'État à ce jour, dont un dans le Var (Ministère de l'Agriculture)

Pourquoi se doter d'un Projet Alimentaire Territorial ?

« Consommer et manger local » font l'objet d'une demande croissante des populations. Mais quelles réponses les territoires peuvent-ils apporter ?

Introduit par la *loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt* de 2014, le concept de « projet alimentaire territorial » (PAT) est aujourd'hui la réponse promue par l'Etat.
L'objectif est double :

- *inviter les territoires à se doter d'un projet agricole et alimentaire local, avec une mise à disposition de moyens ;*
- *donner de la visibilité aux démarches engagées et favoriser les échanges d'expériences.*

Pour les territoires, élaborer un PAT présente plusieurs intérêts :

- *structurer les actions portées au niveau local dans le domaine agricole et alimentaire ;*
- *disposer d'un levier de financement ;*
- *mettre en valeur l'engagement du territoire.*

Cette note présente ce qu'est un « Projet Alimentaire Territorial », donne à voir les territoires qui s'engagent, et cite les outils existants pour élaborer un PAT.

Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial ?

Le PAT peut être brièvement défini comme un projet agricole et alimentaire de proximité, de la production à la consommation d'une alimentation locale et de qualité, impliquant l'ensemble des parties prenantes (acteurs publics, privés, société civile...).

La définition officielle inscrite dans la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la Forêt de 2014 (art. 39) :

*Les PAT « sont **élaborés de manière concertée** avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de **structuration de l'économie agricole** et de* **mise en œuvre d'un système alimentaire territorial.**

*Ils participent à la **consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts**, en particulier relevant de la production biologique (...). »*

*Ils peuvent être « **à l'initiative de** l'État et de ses établissements publics, des collectivités territoriales, des associations, des groupements d'intérêt économique et environnemental (...), des agriculteurs et d'autres acteurs du territoire (...). »*

*Ils « sont formalisés sous la forme d'un contrat entre les partenaires engagés. Ils s'appuient sur un **diagnostic partagé** de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la **définition d'actions opérationnelles** visant la réalisation du projet (...). ».*

Les objectifs des PAT sont multiples :

- Favoriser l'autonomie alimentaire des territoires ;
- Promouvoir une alimentation saine et de qualité, pour tous ;
- Favoriser le maintien et la mise en valeur des espaces agricoles ;
- Développer l'emploi local, non délocalisable ;
- Préserver l'environnement.

Par nature transversal et soucieux du développement durable, un PAT peut aborder de nombreuses thématiques en lien avec l'agriculture et l'alimentation

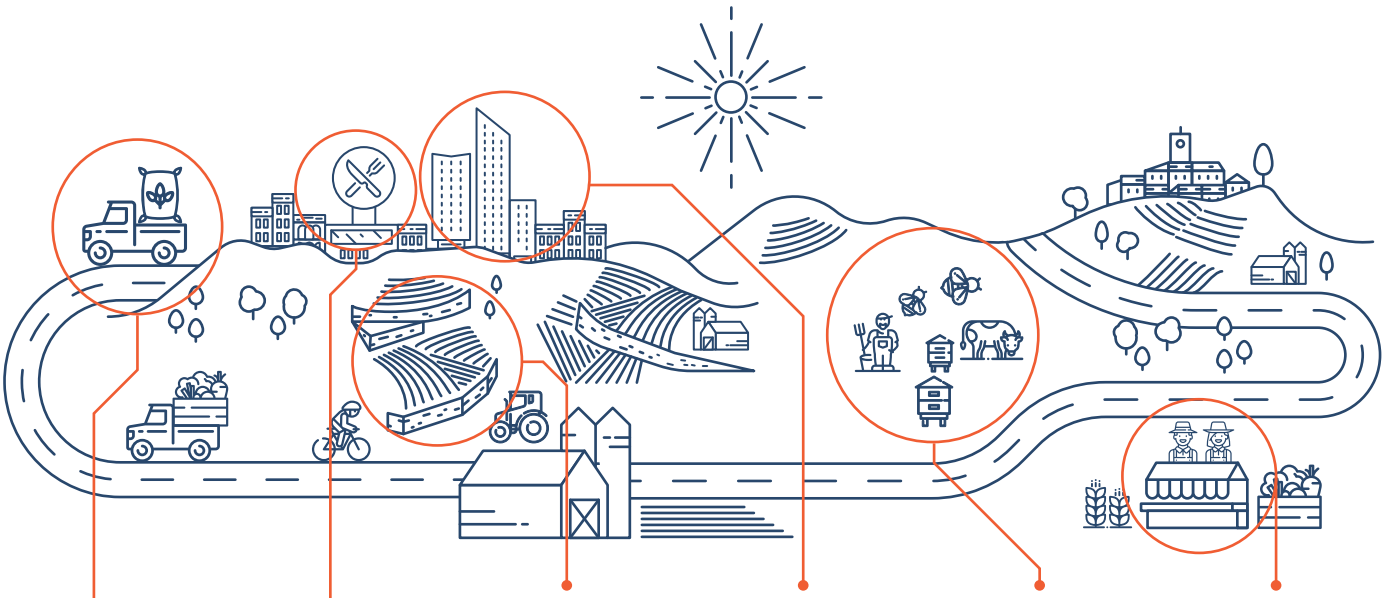

Environnement

- RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Nutrition santé

- RESTAURATION COLLECTIVE LOCALE ET BIO
- ÉDUCATION À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

Urbanisme aménagement

- MAITRISE DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE
- INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS

Accessibilité sociale

- OFFRE D'UNE ALIMENTATION SAINE ET LOCALE POUR TOUS
- JARDINS FAMILIAUX

Filières alimentaires

- DIVERSIFICATION AGRICOLE
- COMMERCIALISATION EN CIRCUITS COURTS

Identité locale gastronomique

- VALORISATION DES PRODUCTIONS IDENTITAIRES
- AGRITOURISME

Concrètement, un PAT est une démarche...

...souple : les PAT peuvent prendre des contours très différents. Une certaine liberté est laissée aux acteurs dans l'élaboration de leur projet, y compris dans la méthodologie.

...progressive : chaque PAT doit répondre aux problématiques spécifiques soulevées par le diagnostic. Toutes les thématiques n'ont pas vocation à être abordées dès le départ : le projet se construit dans la durée.

...partenariale : les PAT ont d'abord vocation à mettre en cohérence et en synergie l'ensemble des actions déjà engagées sur le territoire, par les différents acteurs du système alimentaire territorial, réunis dans une instance de gouvernance propre.

→ *Les PAT sont souvent portés par des territoires de projets : collectivités locales, parcs naturels, etc.*

Les acteurs du système alimentaire territorial : des partenaires indispensables

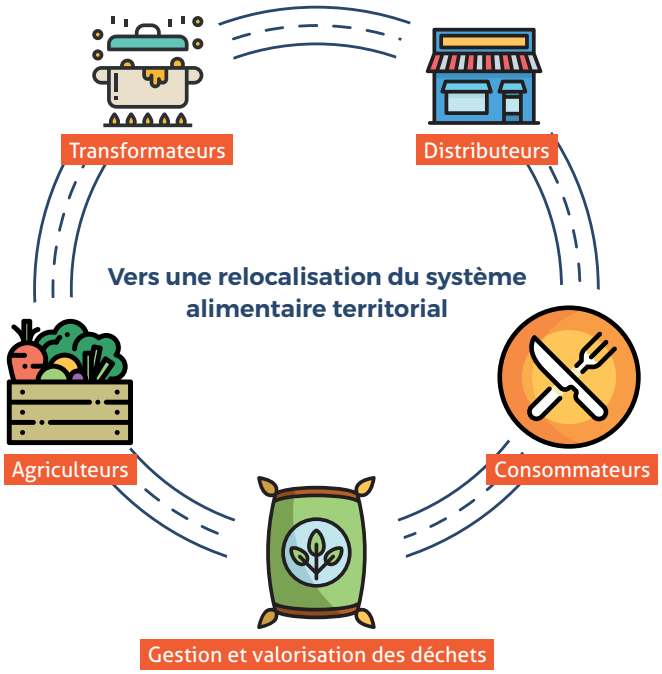

Des projets qui se multiplient en France et en région PACA

Des territoires se sont lancés dans l'élaboration de PAT partout en France. La région PACA ne fait pas exception : elle compte trois projets soutenus financièrement par le Ministère de l'Agriculture (cf. appel à projets) dont 1 dans le Var, et plusieurs projets sont en cours d'élaboration. Petit tour d'horizon :

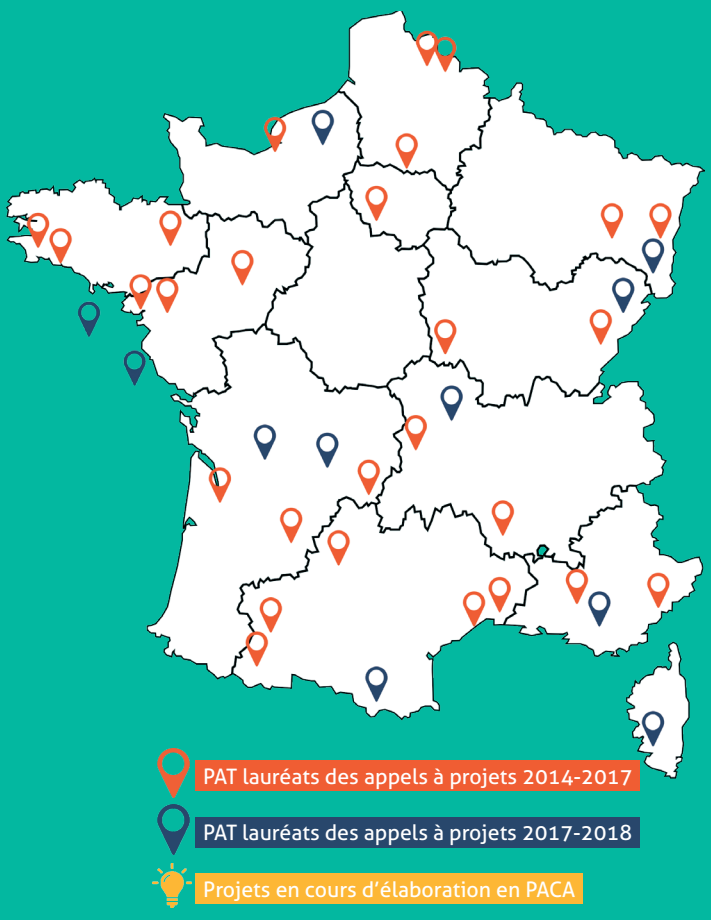

PROJETS EN PACA

Le Projet Alimentaire Territorial porté par l'agglomération de Provence Verte doit répondre à différents objectifs : contribution à l'autonomie alimentaire du territoire, redynamisation des filières agricoles, diversification des productions, développement des circuits-courts... Il démarrera en juin 2018.

Le Lycée Agricole de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume est mis à contribution, dans le cadre de l'animation de ce projet, en associant, les plus jeunes, les organisations professionnelles, les associations locales, les collectivités, et plus d'une trentaine de partenaires locaux qui travaillent sur les problématiques de l'Alimentation.

Des outils et des financements pour favoriser l'émergence de PAT dans le Var

Des appels à projets

→ L'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation du Ministère de l'Agriculture, reconduit annuellement.

→ L'appel à projets 2018 de la Région PACA dédié à l'élaboration de PAT. Il s'inscrit dans le dispositif « Vers 200 initiatives de valorisation des produits agricoles locaux, au travers des circuits-courts, des circuits de proximité et des projets alimentaires territoriaux ».

→ D'autres financements régionaux et européens complémentaires existent :

- *Appels à projets : « lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires », « santé publique », « plateformes d'approvisionnement pour la restauration hors-domicile ».*
- *Fonds FEDER : mesures 16.4 et 16.7.1.*

Une ingénierie à vos côtés

L'audat.var, agence d'urbanisme spécialiste des évolutions des territoires du Var accompagne les porteurs de projet dans l'élaboration de leur PAT :

- *Contribution au diagnostic : analyse et cartographie des dynamiques territoriales (foncier, démographie, besoins alimentaires...) ;*
- *Articulation avec le projet de territoire : schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme (intercommunal)...*
- *Appui à la structuration et l'animation de la gouvernance territoriale.*

La Chambre d'Agriculture du Var développe une méthode d'accompagnement dédiée aux PAT depuis 2016 :

- *Appui à l'animation de la démarche de PAT ;*
- *Expertises techniques : stratégie foncière, installation-transmission, formation du public agricole, agro-écologie, développement des circuits-courts ;*
- *Identification des forces, opportunités et leviers d'actions sur le territoire.*

Une marque collective depuis 2017

Afin d'identifier et donner de la visibilité aux PAT, le Ministère de l'agriculture a défini, en mars 2017, une « procédure de reconnaissance des PAT » qui se concrétise par l'obtention d'une marque collective.

Cette procédure rappelle les différents critères et conditions clefs à respecter pour un PAT.

- *site web : agriculture.gouv.fr/faire-reconnaitre-un-projet-alimentaire-territorial*

Des réseaux nationaux et régionaux

2 réseaux incontournables d'échanges d'experiences et de ressources (méthodologies, financements....)

Le réseau national des projets alimentaires territoriaux (RnPAT), financé par le Ministère de l'agriculture et le CGET

- *site web : rnpat.fr*

Le réseau rural PACA, créé à l'initiative de la Région PACA et de la DRAAF PACA

- *site web : reseaururalpaca.fr*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DANIEL DROZ-VINCENT
RÉDACTRICES : FLORE CROMBÉ ET DELPHINE COLLEONI, AVEC LA PARTICIPATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR
IMPRIMÉ PAR : IMPRIMERIE HÉMISUD
CRÉDITS GRAPHIQUES : FLATICONS, PEXELS, JÉRÔME GHERA